

L'AVERTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE RECouvreMENT IJCOF

IJCOF, implantée à Libourne, est une société de recouvrement qui gère, notamment, les factures impayées des **ÉDITIONS ATLAS**.

L'avertissement, adressé en date du 23 avril 2014 à un consommateur, vise manifestement à le rendre inquiet.

Voici quelques morceaux choisis :

« Nous préparons l'engagement d'une procédure judiciaire qui vous conduira à comparaître, à bref délai, par devant le tribunal compétent. »

« Nous précisons que le prononcé d'un jugement de condamnation à votre encontre nous autoriserait à mettre en œuvre les mesures d'exécution prévues par la loi : saisie-attribution de votre compte bancaire, saisie vente de vos biens meubles, le cas échéant saisie de vos rémunérations et/ou de votre patrimoine immobilier. »

« Les frais de procédure en résultant sont bien entendu à la charge du débiteur et viendront s'ajouter à votre dette. »

Compte tenu des menaces proférées, vous imaginez certainement qu'il s'agit d'une dette abyssale ? En fait, le montant de la facture réclamé par les **Éditions ATLAS** (et, du reste, contestée par le client qui a retourné à ses frais le colis reçu) s'élève à 58,89 €...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :

Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex

(contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00023

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**